Nations Unies S/2007/46



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 janvier 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 décembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à mon courrier précédent concernant le traitement des lettres de crédit relatives au programme « pétrole contre nourriture ».

J'ai constaté, avec un certain regret, que l'exécution des contrats en suspens concernant le programme susmentionné et le traitement des lettres de crédit connexes progressaient lentement. Eu égard à la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité, en vertu de laquelle le Conseil a ordonné la clôture du programme, j'ai représenté au Gouvernement iraquien qu'il fallait ne ménager aucun effort pour donner suite à tous les contrats et lettres de crédit en suspens dans les délais recommandés de façon que le programme puisse être clos, comme c'est prévu actuellement, en 2007.

Dans l'intervalle, j'ai reçu de deux fournisseurs des allégations selon lesquelles des documents de certification étaient retenus abusivement en Iraq. Il aurait en outre été exigé des fournisseurs qu'ils versent des sommes d'argent pour obtenir la certification. Les autorités iraquiennes ont été informées de ces doléances mais, malheureusement, nous n'avons reçu d'elles aucune réponse.

J'appelle votre attention sur la gravité de ces allégations et vous prie de bien vouloir examiner la question.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

07-22527 (F) 300107 300107